

Rappel Règlement

Fly2Biv by LANS EN AIR Edition 2023

- Chaque pilote se doit **d'analyser les conditions en temps réel** et prendre la décision de voler, ou de poser si besoin.



- Des membres de l'équipe d'organisation suivront les pilotes en voiture; ils **seront joignables par téléphone ou par radio** en cas de nécessité. Durant la course, chaque pilote doit informer l'équipe d'organisation dans les cas suivants: accident, même mineur, problème de santé, perte ou de détérioration de l'équipement pouvant compromettre sa sécurité.

- Chaque équipe doit transporter son matériel obligatoire (voir en dessous) pendant toute la durée de la course. L'utilisation des véhicules d'assistance pour y déposer du matériel n'est pas autorisée et **la participation aux briefings est obligatoire.**



- Les pilotes d'une équipe doivent décoller ensemble au début de chaque étape, et voler ensemble autant que possible. Il est recommandé d'envoyer un message avant chaque décollage et après chaque atterrissage. **Tous les vols doivent s'arrêter à 20:00**; les pilotes doivent donner leur position à la fin des déplacements de chaque journée de course.



- Les pilotes s'engagent à **respecter la réglementation aérienne** appliquée au parapente. L'équipe d'organisation se réserve le droit d'appliquer des pénalités en cas de non-respect des règles de sécurité et le déroulement de l'épreuve pourra être modifié en fonction des conditions météo; l'épreuve sera annulée par l'équipe d'organisation si les conditions météo sont défavorables.



* Matériel obligatoire

- Matériel de vol complet et révisé (avec secours, casque, radio)
- Matériel de bivouac complet + réserve d'eau et de nourriture. Un ravitaillement en eau et un repas seront organisés le samedi soir uniquement.
- Smartphone (iOs ou Android) + batterie 10 Ah mini (20 Ah recommandée).

Comment chier dans les bois ?

Objectif : éviter de contaminer (avec nos bactéries e-coli notamment) les cours d'eau, les animaux et le paysage.

Lieu :

- Loin des cours d'eau et des pentes au-dessus
- Non-abrité des intempéries
- Sol terreux

pentes au-dessus



Action :

- Creuser un trou de 20cm idéalement (avec un bâton, une pelle - à prévoir, un caillou, ou à la main)
- Chier dans le trou
- Recouvrir le trou



PQ au choix :

- PQ biodégradable (à prévoir)
- remporter son PQ (prévoir sac ziplock dédié)
- Bouteille d'eau + main gauche (**pas très classe mais ça marche !**)
- Brûler le PQ *



- **Attention aux incendies !**
- Ça brûle mal
- Si vous choisissez ça : enterrer les cendres dans le trou.

Attribution des points



Le système d'attribution des points vise à **encourager les pilotes à voler groupés**.

Supposons que le pilote A atterrit, alors que le pilote B est en vol; deux cas de figure se présentent:

- A refait un vol pour rejoindre B toujours en vol -> tout se passe comme si A avait continué son vol précédant.
- A et B décident d'arrêter de voler; B atterrit -> les pilotes notent **l'écart de temps** entre le moment où B atterrit, et celui où A et B se retrouvent.

ΔT	Points
0' – 15'	100
15' – 30'	80
30' – 60'	50
60' – 120'	30

Pour que le temps de regroupement soit validé, aucun des 2 pilotes ne doit avoir utilisé un transport motorisé avant le regroupement de la journée. Le dernier temps de regroupement validé de chaque journée est converti en points suivant le tableau:

Il est recommandé aux pilotes de noter leurs écarts de temps à chaque regroupement car ils n'ont aucune certitude de pouvoir décoller de nouveau.

Les équipes déclarent leurs résultats à l'équipe d'organisation à la fin de chaque journée, en indiquant s'ils ont utilisé un transport motorisé ou pas. L'utilisation d'un transport motorisé le vendredi n'a pas d'incidence sur l'attribution des points le samedi, sauf pour le bonus bivouac.

Points bonus :

Arrivée au bivouac du jeudi 6 avant 18 :00 en transport éco-responsable	50	
Arrivée au bivouac Du samedi 8 avant 20 :00	Sans transport motorisé	100
	Avec transport motorisé	30
Photo du co-équipier pendant le vol (1 photo par vol et par équipe) La voile du co-équipier doit être identifiable	20	

- Un bonus est attribué pour une arrivée en **transport éco-responsable** au camping de Laragne-Montéglin avant 18:00

- Pour se rapprocher du lieu de bivouac du samedi, les transports motorisés sont autorisés uniquement en stop, et transport en commun. **Vous ne pouvez pas monter dans une des voitures d'assistance**, ni dans celle du copain qui passera « par hasard » sur la même route que vous.

- 100 points de bonus sont attribués à l'équipe si ses membres arrivent au bivouac le **samedi avant 20:00** sans avoir utilisé de transport motorisé depuis le départ de la course, et seulement 30 points si un des membres a utilisé un transport motorisé.

- Pour la photo du co-équipier prise pendant un vol, chaque équipe à droit à **une seule photo par vol**.